



Infolettre - 25 avril 2018



La Rentrée UL est de retour!

Cet événement aura lieu le mardi 4 et le mercredi 5 septembre 2018 de 9h30 à 17h aux pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack.

Venez chercher votre agenda, [votre carte d'identité étudiante de l'Université Laval](#) et votre carte de transport en commun du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Rencontrez les représentants de plusieurs services aux étudiants et d'une quarantaine d'associations étudiantes parascolaires. À la Rentrée UL, vous découvrirez tout ce que vous propose la vie universitaire. Le secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap sera présent au kiosque du Centre d'aide aux étudiants.

Pour plus de renseignements, visitez le www.ulaval.ca/rentree/accueil

Bonne session 2018!



Réservation des casiers

Les étudiantes et les étudiants ayant une déficience visuelle ou motrice qui ont besoin d'un casier adapté pour déposer leurs livres ou leurs vêtements peuvent contacter M. Marco Bussière par téléphone au 418 656-2131, poste 5199 ou par courrier électronique à l'adresse

suivante : marco.bussiere@si.ulaval.ca

Réservez votre casier le plus tôt possible, idéalement avant la tenue de «La Rentrée UL». Le coût d'un casier est de 15\$ pour deux sessions (automne et hiver).



Mesures d'accompagnement dans les résidences

Si vous vivez une situation de handicap ou avez une condition de santé particulière et que vous jugez pertinent d'informer le service des résidences, nous vous invitons à le mentionner lors de votre demande de réservation (formulaire 2 Consentements et autres informations)

<https://www.residences.ulaval.ca/fileadmin/documents/Formulaire-reservation-etudiant-temps-complet.pdf>.

Si votre situation implique des besoins particuliers, il est de votre responsabilité de les contacter sres@sres.ulaval.ca afin de savoir s'ils seront en mesure d'y répondre.

Saviez-vous que...

1- Les résidences de l'Université Laval offrent des chambres accessibles pour les étudiants qui doivent se déplacer en fauteuil roulant, et ce, au tarif des chambres régulières. Ces chambres sont plus grandes et incluent une salle de bain. Leur nombre est limité, premier arrivé, premier

servi. Il faut donc faire connaître votre besoin très rapidement si vous ne voulez pas attendre, au moins une session, qu'une de ces chambres se libère.

2- Dans certains cas, pour assurer votre sécurité, nous pouvons vous aider dans vos démarches auprès du Service des résidences.

3- Les étudiants ayant un handicap « invisible » comme un trouble de santé mentale, un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) peuvent aussi préciser les mesures d'accommodement qui pourraient faciliter leur adaptation en résidence ou palier à leur situation de handicap.



ON GAGNE À SE CONNAÎTRE

Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap
aide.ulaval.ca

Centre d'aide aux étudiants (CAE)
418 656-2880 acsesh@aide.ulaval.ca